

## Mineurs non accompagnés : le Défenseur des droits salue le travail de l'Unicef et alerte sur l'extrême urgence à agir

Le Défenseur des droits et son adjointe, la Défenseure des enfants ont pris connaissance avec le plus vif intérêt du rapport rendu public, hier, par l'UNICEF, [\*"Ni sains, ni saufs, une enquête sociologique sur les enfants non accompagnés sur le littoral du Nord et de la Manche"\*](#).

Le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants saluent la qualité de ce travail de terrain qui dresse un tableau tout à la fois précis et dramatique de la situation de plusieurs centaines de mineurs non accompagnés dans les bidonvilles et campements du nord de la France. Ils partagent en tous points le diagnostic et les recommandations formulées par l'UNICEF qui appelle les pouvoirs publics à une prise en compte immédiate de cette situation contraire à tous les principes fondamentaux mentionnés dans les engagements internationaux signés par la France.

Dans une [recommandation](#) du 20 avril dernier, le Défenseur des droits avait déjà alerté l'ensemble des acteurs sur l'extrême urgence à mettre en place des solutions pérennes pour accueillir, sécuriser et éduquer ces mineurs livrés à eux-mêmes et en proie à des violences et des dangers multiples, comme le démontre très explicitement le rapport de l'UNICEF, fondé sur des entretiens individuels.

Il déplore qu'à ce jour, les réponses apportées et les moyens mis en œuvre soient bien en deçà des engagements pris par les autorités qui n'ont visiblement pas pris la mesure des conditions de vie de ces enfants, dont la protection n'est actuellement nullement assurée.

Afin que la situation de ces enfants soit appréhendée dans sa globalité, c'est-à-dire à l'échelle européenne, le Défenseur des droits a pris l'initiative de rassembler, le 28 juin prochain à Paris, l'ensemble de ses homologues européens, pour que tous les Etats et les institutions européennes inscrivent ainsi au cœur de leurs actions l'intérêt supérieur de l'enfant.

### Contacts presse

Sophie BENARD  
Conseillère chargée de la relation avec la presse  
[sophie.benard@defenseurdesdroits.fr](mailto:sophie.benard@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / 06 18 56 04 69

Laetitia GOT-THEPAULT  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / 06 20 50 34 46